



Assemblée générale

Distr. générale
2 mars 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 103 c) de la liste préliminaire*

Nomination aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose :

« **Article 20**
Comité des placements

Le Comité des placements se compose de neuf membres, nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte [de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies] et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale. »

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

M. Masakazu Arikawa (Japon)***
M. Fernando G. Chico Pardo (Mexique)*
M. Madhav Dhar (Inde)***
M. Nemir A. Kirdar (Iraq)***
M. William J. McDonough (États-Unis d'Amérique)**
M. Khaya Ngqula (Afrique du Sud)*
M. J. Y. Pillay (Singapour)*
M^{me} Hélène Ploix (France)**
M. Jürgen Reimnitz (Allemagne)**

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2007.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

* A/61/50 et Corr.1.



3. Les mandats de MM. Chico Pardo, Ngqula et Pillay venant à expiration le 31 décembre 2006, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante et unième session, à confirmer la nomination de trois personnes désignées par le Secrétaire général pour pourvoir les sièges qui deviendront ainsi vacants. Ces personnes seront nommées pour un mandat de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2007.

4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la confirmation. Il est proposé de procéder de même à la soixante et unième session.
